



Déclaration liminaire CHS-CT du 4 juin 2015

Monsieur le président,

Nous sommes réunis aujourd'hui, pour la deuxième séance du CHS-CT de l'année 2015. A l'ordre du jour figure « l'avis du CHSCT sur le PAP de la DDFIP ».

Le PAP découle, lui-même, du DUERP pour lequel, en principe, chaque agent a été associé à son élaboration et à sa mise à jour.

Solidaires Finances déplore la sortie tardive (24 février 2015) de la note départementale qui a obligé les chefs de services et agents à être très réactifs leur laissant peu de temps pour cette mise à jour et cela alors que la note nationale est sortie le 8 septembre 2014.

Il en résulte une mise en place du PAP à partir d'aujourd'hui, 4 juin 2015, alors qu'il ne reste plus que la moitié de l'année pour le mettre en œuvre.

Les risques psychosociaux font partie des risques clairement identifiés dans le DUERP. Cependant, pour Solidaires Finances, les solutions préconisées pour réduire ou éliminer ces types de risques conduisent à définir des priorités pouvant générer un sentiment de travail mal abouti voire de ce que l'on appelle « la qualité empêchée ». Un RPS en remplace un autre !

Pour Solidaires Finances, la seule action qui consisterait à les réduire ou à les éliminer : c'est de créer des emplois ! Créer des emplois, c'est lutter contre le stress, lutter contre la surcharge de travail et améliorer de façon efficace les conditions de vie au travail.

Solidaires Finances condamne fortement la politique de l'emploi de la DGFIP qui, au-delà des suppressions d'emplois, ne procède pas à des recrutements à la hauteur des besoins.

A l'ordre du jour figure également, une présentation de l'Avant Projet Sommaire portant sur la réhabilitation du CFP de Verneuil Sur Avre. Nous déplorons de devoir agir dans la précipitation et ainsi, de ne pas pouvoir nous prononcer avec tous les éléments nécessaires sur des plans définitifs. Aussi, nous demandons qu'une telle présentation puisse avoir lieu pour avis avant le début des travaux comme le prévoit la réglementation.

Quant au rapport du médecin de prévention, il met en exergue certains points que nous développerons au cours des débats. Il évoque les commissions de réforme, sur ce sujet, Solidaires Finances demande que la nomination des représentants du personnel se fasse conformément à la réglementation et souhaite, si cela est possible, que nous soit communiqué le bilan de l'activité de cette commission concernant la DDFIP.

Enfin, sur les cabinets médicaux, où en sommes nous de leur aménagement ?

Pour conclure, depuis votre arrivée Solidaires Finances dénonce lors de chaque CHSCT, le transport de fonds effectué par les agents du service logistique. Où en est-on de la mise en place d'une prestation par des professionnels comme vous l'aviez annoncé en avril dernier ?

Sur un plan réglementaire, nous aimerions avoir communication de la lettre de mission de l'Assistant de Prévention.

Les représentants Solidaires Finances au CHSCT de l'Eure.